

MAGAZINE LEMAG36

LeMag36 #34

1 DOCUMENT Publié le 13 avril 2026

Indre LeMag #34
PDF - 13.92 Mo

Un nouveau chapitre pour l'Indre

Les 15 et 22 mars se sont déroulées les élections municipales. Notre département entre donc dans une nouvelle phase de travail au service des habitants avec certaines équipes maintenues et d'autres, renouvelées. Dans chaque commune, les maires élus ou réélus, leurs adjoints et conseillers municipaux sont en première ligne pour porter des projets concrets et améliorer votre quotidien. À leurs côtés, l'ensemble des conseillers départementaux poursuit son engagement avec une même exigence : accompagner les communes, défendre l'intérêt général et préparer l'avenir de l'Indre avec sérieux, constance et optimisme.

Dans ce contexte de nouveau mandat municipal, le lien entre la collectivité et les communes sera plus que jamais déterminant. Les attentes sont fortes en matière de services publics, de santé, de sécurité, d'éducation, et bien d'autres sujets. Le Département de l'Indre continuera en ce sens d'être un partenaire fidèle des maires et de leurs équipes, en soutenant leurs projets, en investissant dans les infrastructures et en restant à l'écoute dans chaque canton. C'est cette coopération quotidienne, faite de confiance et de dialogue, qui permet de renforcer la cohésion et de proposer aux habitants des projets ambitieux et structurants.

Au-delà des actions menées avec les communes, le Département souhaite aussi associer les Indriens à la valorisation de leur territoire. C'est dans cet esprit qu'est renouvelé le dispositif Ambassadeurs Touristiques de l'Indre. En tant qu'habitant de l'Indre, vous pouvez demander gratuitement votre carte sur le site web du Département et bénéficier d'un accès gratuit à 21 sites touristiques partenaires, dès lors que vous êtes accompagné d'au moins une personne payant son entrée. C'est une belle manière d'inviter famille et amis à découvrir nos richesses locales, tout en réalisant des économies et en participant activement à la promotion de l'Indre. Alors n'hésitez pas à demander votre carte dès aujourd'hui !

Au fil des pages de ce nouveau numéro, vous découvrirez un dossier consacré à nos grandes réalisations depuis 2021, qui illustrent concrètement l'action départementale dans votre quotidien. Nous vous emmenons aussi découvrir la commune de Chabris et ses particularités et vous remarquerez que nous fêtons plusieurs anniversaires cette année : les 100 ans du barrage d'Éguzon, les 60 ans du festival de Chopin, les 50 ans de la ferme expérimentale des Bordes à Jeu-les-Bois, ou encore les 10 ans de la base nautique de Ligny à Pouligny-Notre-Dame.

Et comme nous sommes dans l'année George Sand à l'occasion du 150e anniversaire de sa disparition, nous vous invitons à découvrir l'exposition qui lui est consacrée aux Archives départementales, mais aussi à signer la pétition en ligne pour soutenir son entrée au Panthéon (et je tiens à souligner que son corps restera à Nohant !).

Bonne lecture à toutes et tous.

Marc FLEURET
Président du Département de l'Indre

LE DÉPARTEMENT INDRE EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36